

Service de transport adapté de la Capitale (STAC) pour le camp L'Escapade

Mise en contexte

Le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) et Autisme Québec poursuivent un projet expérimental concernant le transport des personnes autistes au camp l'Escapade. Ce projet constitue une approche adaptée pour les clients autistiques, et ce, au-delà des standards du transport collectif (adapté) tel qu'offert à la clientèle du STAC, dans l'objectif de garantir **un transport sécuritaire et de qualité.**

Règles d'utilisation pour le camp l'Escapade

Certains ajustements ont été mis en place pour le camp L'Escapade. Le STAC regroupera les personnes du camp pour assurer un transport adapté à leurs besoins et ainsi réduire le nombre de passagers par véhicule dans un souci de respecter davantage leurs particularités. Le chauffeur n'est pas autorisé à quitter sa voiture ; il doit donc y avoir un parent ou un responsable sur place pour accueillir et reconduire le campeur. De plus, le parent ou le responsable devra mettre en place au départ, ou enlever à l'arrivée, le harnais de sécurité ou la barrure de boucle de ceinture de sécurité, qui est obligatoire dans le transport scolaire ou familial. **Si vous n'installez pas le harnais ou la barrure, le campeur n'embarquera pas dans le véhicule, et ce, pour des raisons de sécurité.**

Les effets personnels du campeur tels que le sac ou la boîte à lunch seront mis dans le coffre par le chauffeur. La barrure de sécurité pour enfants (« child lock ») sera activée en tout temps.

IMPORTANT

Vous devez remplir toutes les sections du formulaire ci-joint et le faire parvenir par télécopieur au 418-687-6320 avant le 11 juin 2013.

Rencontre d'inscription obligatoire

Veillez noter qu'aucune rencontre obligatoire n'aura lieu cette année. Seul ce document complété et signé est obligatoire pour les déplacements avec le STAC.

Nous demeurons disponibles pour répondre à toutes vos questions par téléphone.

Résumons ce qu'est le STAC

Admission au STAC

Le transport adapté est **un service de transport en commun** qui est adapté aux besoins des personnes handicapées. Cependant, seules les personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité peuvent y être admises. Dans ce contexte, *la Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec détermine les critères d'admission et le processus de traitement des demandes.

Comment effectuer une demande d'admission?

Pour faire une demande d'admission au service de transport adapté, vous devez remplir le formulaire d'admission disponible sur le site Web du STAC au stacquebec.ca (section Admission au STAC) ou communiquer avec le STAC au 418 687-2641, option 3.

Lorsque le formulaire est rempli, veuillez le poster à l'adresse suivante :
2750, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J1

Après l'étude de votre demande, le comité d'admission du STAC vous informera de la décision (délai de réponse 45 jours de la réception). Toutes les personnes admises reçoivent une carte d'admission avec un numéro d'utilisateur.

Comment mettre à jour votre dossier?

Le dossier contient des renseignements sur votre enfant et ceux-ci doivent être mis à jour à chaque changement de situation (ex. : adresse, numéro où vous joindre en cas d'urgence, personne responsable, etc.). Afin de mettre à jour vos renseignements, communiquez au 418 687-2641, poste 0.

Un Guide de l'utilisateur STAC à votre disposition

Nous vous invitons à consulter le Guide de l'utilisateur STAC sur le site Web du STAC au stacquebec.ca (section « À propos du STAC »). Ce guide présente le mode de fonctionnement du service et aborde différents sujets comme l'admissibilité, les heures de service, la réservation de transport, le territoire desservi, les responsabilités de l'utilisateur, l'accompagnement, etc.

Pour commander votre Guide de l'utilisateur en **médias adaptés**, écrivez un courriel à l'adresse courriel@stacquebec.ca ou composez le 418 687-2641, option 0.

Renseignements utiles À conserver

Responsabilités du parent ou du responsable de la résidence pour le service du STAC desservant le camp L'Escapade :

- Inscrivez le campeur **avant le 11 juin 2013**. Vous pouvez réserver les déplacements grâce formulaire de réservation que vous trouverez à la fin de ce document ou en appelant au STAC en précisant que le campeur est inscrit au **camp L'Escapade**. Après cette date, vous prenez le risque que le campeur peut connaître des difficultés à s'insérer aux différents parcours planifiés pour desservir le camp. À noter que si vous effectuez les réservations de déplacements par téléphone, vous devez tout de même remplir les sections 1, 2 et 4 et nous les retourner.
- Identifiez lisiblement tous les effets personnels du campeur en inscrivant son nom.
- Amenez le campeur au véhicule. Le chauffeur klaxonnera pour annoncer son arrivée. Le parent doit reconduire le campeur au véhicule. De cette façon, le chauffeur reste à l'intérieur du véhicule en tout temps et les campeurs demeurent sous surveillance constante.
- Spécifiez les besoins particuliers de votre enfant **et fixez le harnais ou la barrure** dans le véhicule si requis. **Si vous n'installez pas le harnais ou la barrure, le campeur n'embarquera pas dans le véhicule pour des raisons de sécurité.**
- Assurez-vous que le campeur n'est pas en désorganisation au moment du départ. **Si tel est le cas, le campeur n'embarquera pas dans le véhicule pour des raisons de sécurité.**

IMPORTANT : Veuillez noter qu'advenant une désorganisation en cours de route qui mettrait en péril la sécurité des autres campeurs ou celle du chauffeur, nous pourrions vous demander de venir à la rencontre du chauffeur pour prendre en charge le campeur. Si la désorganisation se produit à proximité du camp, le chauffeur rebrousse chemin et les intervenants du camp communiqueront avec vous.

- Assurez-vous qu'il y ait quelqu'un à la maison pour l'heure prévue de retour. Si le campeur peut rester seul à la résidence, veuillez remplir le formulaire de dérogation au gardiennage ci-joint et nous le transmettre par

télécopieur. La dérogation sera appliquée au dossier général de l'utilisateur pour tous les déplacements à la réception du document signé.

- Allez chercher le campeur au véhicule. Le chauffeur klaxonnera pour vous annoncer son arrivée. Ce sera l'occasion de récupérer sa boîte à lunch et autres effets personnels.
- Signalez vos changements d'horaire le plus rapidement possible au STAC.

Nous joindre



Service de transport adapté de la Capitale (STAC)

2750, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J1



Réservation : 418 687-2641, option 0

Du lundi au vendredi : de 6 h 30 à 22 h 30
Samedi, dimanche et jours fériés : de 7 h 30 à 22 h 30



Centre de services : 418 687-6327, option 2219

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30



Administration : 418 687-6327

Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 16 h 30

Télécopieur : 418 687-6320

Ressources :

Joëlle Matte, poste 2239 (jmatte@stacquebec.ca)

Chantal Lévesque, poste 2217 (clevesque@stacquebec.ca)

Formulaire de réservation de déplacements

Camps Autisme Québec

Ce formulaire est destiné à la clientèle du STAC et doit servir uniquement à réserver un transport pour se rendre à l'un des trois camps Autisme Québec

Veuillez remplir le formulaire et le faire parvenir par télécopieur au 418 687-6320 avant le **11 juin 2013**.

1- Le client

Numéro d'usager STAC _____

Nom du client M. M^{me} _____
Prénom Nom

Adresse _____
numéro rue

2- L'activité

Veuillez cocher le camp sélectionné.

- Camp l'Escapade**
(465, 64^e Rue Est)
- Camp Les Potes Asperger**
(3065, 2^e Avenue)
- Camp Aventure Desjardins**
(1055, boul. des Chutes et
1098, boul. des Chutes)

3- Les dates

Note : à remplir seulement si votre demande de réservation de déplacements n'est pas faite par téléphone. Si vous préférez effectuer votre réservation par téléphone, veuillez passer immédiatement à la section 4. Vous devez tout de même remplir les sections 1, 2 et 4 et nous les retourner.

Veuillez cocher la période de fréquentation désirée. Si le campeur ne fréquente pas le camp une semaine complète, veuillez nous détailler les jours de fréquentation. Si l'adresse de départ et de retour diffère de celle du client, veuillez l'indiquer à la semaine sélectionnée.

25 au 28 juin* _____
* Attention, ce camp commence un mardi.

1^{er} au 5 juillet _____
Est-ce que le client fréquente le camp le 1^{er} juillet même s'il s'agit d'un jour férié? Oui Non

- 8 au 12 juillet _____
- 15 au 19 juillet _____
- 22 au 26 juillet _____
- 29 juillet au 2 août _____
- 5 au 9 août _____

Un agent communiquera avec vous pour vous confirmer les heures avant le début du camp

4- Renseignements supplémentaires

Le campeur est-il rattaché au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ)?

- Oui Non

Si oui :

Nom de l'intervenant responsable : _____

Numéro de téléphone : _____

Est-ce que le campeur :

Utilise un harnais?

- Oui Non

Utilise un banc d'appoint ou d'auto?

- Oui Non

Utilise un cache boucle de ceinture?

- Oui Non

Utilise un matériel de divertissement en transport?

- Oui Non Lequel? _____

Quelles interventions faut-il privilégier en situation de désorganisation?

Y a-t-il d'autres informations à préciser en transport?

Renseignements supplémentaires et commentaires :

Personne à aviser en cas d'urgence (joignable en tout temps) :

Nom : _____

Numéro de téléphone : _____

La confidentialité de l'information transmise sera respectée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Cette information sera à l'usage exclusif du Service de la planification des services et du Service à la clientèle du STAC. En apposant votre signature, vous consentez à respecter et à appliquer les consignes contenues dans ce document.

Signature _____

Date _____ _____ _____
 jour mois année

DÉROGATION DE GARDIENNAGE

Le Service de transport adapté de la Capitale désire informer la clientèle ayant des besoins particuliers qu'une mise à jour de leur dossier est requise afin de faire ressortir certains besoins spécifiques reliés à leur condition et qui s'appliqueraient lors du déplacement de celle-ci.

Lors de l'exécution du déplacement d'une personne ayant une déficience intellectuelle, le chauffeur doit s'assurer que celle-ci est accueillie ou prise en charge par un responsable à la destination. Cependant, il est possible que cette personne soit suffisamment autonome pour qu'une dérogation au gardiennage soit autorisée et conséquemment, qu'elle ne nécessite pas un tel accueil ou une telle prise en charge. Par souci de sécurité pour sa clientèle, le STAC désire être au courant si une telle dérogation peut s'appliquer à la (les) personne (s) dont vous avez la charge.

Identification du client

N° d'utilisateur STAC : _____

Nom complet : _____

Adresse : _____

Identification du parent ou responsable

Nom du parent ou du responsable : _____

Adresse : _____

No de téléphone : _____

Est-ce que la personne peut être laissée seule à sa destination, peu importe laquelle?

Oui

Non

Est-ce que la personne peut être laissée seule à sa destination lorsque celle-ci est à sa résidence?

Oui

Non

Si oui, est-ce que la personne possède une clef pour entrer à l'intérieur de sa résidence?

Oui

Non

Autorisez-vous une dérogation au gardiennage pour cette personne, peu importe la destination?

Oui

Non

Signature du parent ou du responsable

Autorisez-vous une dérogation au gardiennage pour cette personne lorsque la destination est seulement à sa résidence?

Oui

Non

Signature du parent ou du responsable

** En apposant votre signature, vous dégagez le STAC de toute responsabilité quant à la sécurité et l'encadrement de la personne mentionnée ci-dessus une fois arrivée à destination.